

Conseil Municipal du 26 juin 2023

à 18h00

N°ordre 44  
N° identifiant 2023-0072

**Titre** Demande de subvention Caisse d'allocations familiales (Caf) pour la mise aux normes de l'accueil de loisirs Cornet

Rapporteur(s) Mme Samira BARRO-KONATÉ  
Date de la convocation 20/06/2023

Président de séance Mme Léonore MONCOND'HUY  
Secrétaire(s) de séance Robert ROCHAUD

**PJ.**

Membres en exercice 0  
Quorum 27

Présents 0

Absents 0

Mandats 0 Mandants \_\_\_\_\_ Mandataires \_\_\_\_\_

Observations

Projet de délibération étudié par:	Commission Lien social et éducation
------------------------------------	-------------------------------------

Service référent	Direction Générale Adjointe Solidarités - Cohésion locale - Éducation Direction Droits aux vacances et aux loisirs
------------------	---

L'Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) Cornet, géré par l'association Le Local au sein de bâtiments appartenant à la ville de Poitiers, doit faire l'objet d'une mise aux normes suite à une visite et un avis défavorable à l'accueil d'enfants de moins de six ans de la Protection maternelle infantile (PMI) et du Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES).

L'accueil de loisirs possède un agrément de 50 places, principalement pour les enfants de 6 à 12 ans. L'accueil des enfants de moins de six ans concerne essentiellement les enfants entrant en classe de CP avant leurs six ans, soit un agrément de 15 enfants de moins de six ans délivré par la SDJES.

Les travaux de mise aux normes envisagés sont :

- installation de quatre WC 6-12 ans avec porte
- installation de deux WC 3-6 ans avec cloisonnette dans une pièce fermée et à côté de la douche existante. Le toilette adulte se trouve également dans cet espace et est déjà existant
- installation de deux vasques-lavabo supplémentaires
- sécurisation des fenêtres
- réfection de peintures
- intervention sur les cloisons et murs le nécessitant (nettoyage, remplacement des peintures, etc.).

Précédemment les toilettes étaient situés à l'extérieur, sous un préau au fond de la cour ce qui n'est pas satisfaisant durant les périodes hivernales.

Les travaux sont donc nécessaires pour permettre un nouvel accord et agrément de la SDJES et de la PMI.

Le coût total estimatif des travaux est de 38 900 € Hors taxes (HT). Nous souhaitons solliciter une subvention d'investissement auprès de la Caisse d'allocations familiales (Caf) de la Vienne à hauteur de 30 % soit 11 670 €.

Ces travaux s'effectuent dans une réflexion plus globale de relocalisation de l'accueil de loisirs dans des locaux plus adaptés.

**Après examen de ce dossier, il vous est proposé :**

- **de donner votre accord sur le dépôt de la demande de subvention auprès de la Caf de la Vienne**
- **d'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer tout document à intervenir sur ce sujet**
- **d'imputer la recette correspondante, soit 11 670 €, à l'opération 1100 « Éducation Populaire – investissement courant », article 1321 du budget Principal.**

POUR	0		La Maire,
CONTRE	0		Léonore MONCOND'HUY
Abstention	0		Le Secrétaire,
Ne prend pas part au vote	0		Robert ROCHAUD

RESULTAT DU VOTE	
------------------	--

Mise en ligne le	
------------------	--

Date de réception en préfecture		Identifiant de télétransmission	
Nomenclature Préfecture	7.5	Subventions	